

de technicien en analyses biomédicales

RNCP4862 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	331s
Formacode(s)	12046, 43476
Code(s) ROME	J1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION · SIRET : 13001653800014

Ministère chargé de la santé

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation et 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS FONDATEURS PROTECT INST CATHO LYON	32693006200145	Former et organiser l'évaluation
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE TOURS	26370018900230	Former et organiser l'évaluation
CHRU BRETONNEAU TOURS	26370018900016	Former
ECOLE INFIRM. HOPIT.PITIE SALPETRIERE	26750045201076	Former et organiser l'évaluation
INST FORMATION TECHNICIENS LABORATOIRE MEDICALE	26800014800281	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien en analyses biomédicales assure, sous la responsabilité du biologiste, l'exécution des examens biologiques qui concourent au diagnostic, au traitement ou à la prévention des maladies humaines ou qui font apparaître toute autre modification de l'état physiologique. Au cœur des nouvelles technologies, il entretient et vérifie le bon fonctionnement des appareils. Il est titulaire du diplôme d'Etat de technicien en analyses biomédicales délivré par le ministère de la santé ou d'autres titres permettant l'exercice de cette profession délivrés par le ministère de l'Education nationale.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le technicien en analyses biomédicales assure, sous la responsabilité du biologiste, l'exécution des examens biologiques qui concourent au diagnostic, au traitement ou à la prévention des maladies humaines ou qui font apparaître toute autre modification de l'état physiologique. Au cœur des nouvelles technologies, il entretient et vérifie le bon fonctionnement des appareils. Il est titulaire du diplôme d'Etat de technicien en analyses biomédicales délivré par le ministère de la santé ou d'autres titres permettant l'exercice de cette profession délivrés par le ministère de

l'Education nationale.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien de laboratoire travaille principalement en laboratoire d'analyses médicales sous la responsabilité d'un biologiste. Il peut être amené à effectuer des prélèvements sanguins à l'intérieur du laboratoire sous le contrôle du biologiste. Cette activité nécessite l'obtention du Certificat de préleveur sanguin organisé par les Directions départementales des affaires sanitaires et sociales. Cette profession ouvre également à de nombreux secteurs tels que la police technique et scientifique, les services centraux des laboratoires...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en services aux personnes (42 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X70 — Techniciens médicaux et préparateurs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 237
Jugés difficiles à recruter	58 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X70 — Techniciens médicaux et préparateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Le préfet de région nomme, sur proposition du directeur régional des affaires sanitaires et sociales, après avis du médecin inspecteur régional de santé publique ou de son représentant médecin inspecteur de santé publique, les différents membres du jury. Le jury de l'examen est présidé par le médecin inspecteur régional de santé publique ou son représentant médecin inspecteur de santé publique. Il comprend : 1. Le directeur et le directeur technique de l'école ;

2. Deux biologistes (médecins ou pharmaciens) ;

3. Deux enseignants ;

4. Deux professionnels, surveillants ou techniciens de laboratoire d'analyses médicales en exercice ayant encadré des élèves en stage.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le préfet de région nomme, sur proposition du directeur régional des affaires sanitaires et sociales, après avis du médecin inspecteur régional de santé publique ou de son représentant médecin inspecteur de santé publique, les différents membres du jury. Le jury de l'examen est présidé par le médecin inspecteur régional de santé publique ou son représentant médecin inspecteur de santé publique. Il comprend :

1. Le directeur et le directeur technique de l'école ;
2. Deux biologistes (médecins ou pharmaciens) ;
3. Deux enseignants ;
4. Deux professionnels, surveillants ou techniciens de laboratoire d'analyses médicales en exercice ayant encadré des élèves en apprentissage

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 186 €
Selon la branche	7 057 € – 10 500 €
Prise en charge	Branches concernées
9 186 €	Valeur par défaut · 210 branches
10 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
10 000 €	CPNE chimie
7 057 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39708

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Info'métiers : 0 825 042 042 (0,15€/mn)

<http://www.sante.gouv.fr>

<http://www.metiers.santesolidarites.gouv.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4862/>